



CROIX-ROUGE BENINOISE SECRETARIAT GENERAL

Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 1^{er} Juin 1963) 01
BP 0-1 Tél. : (229) 95 74 78 82 / Rue 29, Djassin / Porto-Novo /
Bénin
E-Mail: secretariat.crb@croixrougebenin.org



AVIS DE PUBLICATION

N° 013/02/2026/CRB/BN/P/SG/RAS/AA/DSC/CP/RLOG

Attention des Soumissionnaires :

Le présent DAO est relancé pour 4 lots infructueux. A cet effet, les soumissionnaires ayant achetés le précédent DAO relatif aux constructions AICRL peuvent à nouveau soumettre un dossier dans le délai sans procéder à un nouvel achat.

Objet : Travaux de construction d'une (01) clôture et d'un (01) entrepôt, d'une (01) clôture et d'un (01) bloc de toilette, et de réhabilitation de deux (02) blocs de bureaux, dans des comités locaux de la Croix-Rouge Béninoise.

Référence de la DAO : N° 004/02/2026/CRB/BN/P/SG/RAS/AA/CP/RLOG

Identification de la procédure : Avis d'appel d'offres Ouvert National

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2026, la **Croix-Rouge Béninoise (CRB)**, a obtenu un financement de son partenaire de la **Croix-Rouge de Luxembourg** pour la mise en œuvre de divers projets dans le but de porter assistance aux communautés vulnérables des départements de l'Atacora et de l'Alibori. Plusieurs activités sont considérées notamment les travaux de construction et de réhabilitation au sein des comités locaux Croix-Rouge des communes de Matéri, Tanguiéta, Kandi et Malanville.

A cet effet, la Croix-Rouge Béninoise sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lots	Départements	Communes	Sites	Travaux
Lot 1	Atacora	Matéri	Comité local	Construction d'une (01) clôture et d'un (01) bloc de toilettes
Lot 2	Atacora	Tanguiéta	Comité local	Construction d'un (01) entrepôt et une clôture
Lot 3	Alibori	Kandi	Comité local	Réhabilitation du bureau
Lot 4	Alibori	Malanville	Comité local	Réhabilitation du bureau

La CRB limite le nombre de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire à un (01) seul lot.

1. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➤ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises dont le chef de file au moins devra être spécialisé dans le domaine des Bâtiments Travaux Publics (BTP), prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts le cas échéant ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entreprise ou membre d'un groupement d'entreprise au moins trois (03) marchés de construction de clôture et/ou de bâtiments à usage public pour chaque lot au cours des cinq dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) d'une valeur minimale de :
 - Lot 1 : sept millions (7 000 000) FCFA HT ;
 - Lot 2 : dix millions (10 000 000) FCFA HT ;
 - Lot 3 et 4 : quatre millions (4 000 000) FCFA HT chacun.

Ces expériences doivent être justifiées par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou procès-verbaux de réception provisoire ou définitive délivrées par le maître d'ouvrage accompagnés de copies simples des contrats (page de garde et page de signature pour chaque contrat).

- Disposer distinctement pour chaque lot du matériel adéquat pour l'exécution des travaux avec des preuves de propriété ou de location.
- Disposer du personnel technique qualifié nécessaire et disponible pour la mission (CV + diplômes + carte d'identité ou CIP en cours de validité + preuve de disponibilité + preuves des expériences).

➤ **Capacité financière :**

- Avoir réalisé au cours des trois dernières années (2022, 2023 et 2024) un chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction justifié par les états financiers des trois (03) dernières années (2022, 2023, 2024), fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2.
- Ce chiffre d'affaires doit être égal au moins à :
 - Lot 1: sept millions (7 000 000) FCFA HT;
 - Lot 2 : dix millions (10 000 000) FCFA HT
 - Lot 3 et 4 : quatre millions (4 000 000) FCFA HT chacun

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise ou un groupement solidaire d'entreprises dont le chef de file au moins devra être spécialisé dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics (BTP), prouvé par le Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) ou les statuts le cas échéant ;

Handwritten signatures and initials in blue ink at the bottom right of the page.

- Disposer distinctement pour chaque lot du matériel adéquat pour l'exécution des travaux avec des preuves de propriété ou de location
- Disposer distinctement pour chaque lot, d'un personnel technique d'encadrement qualifié nécessaire et disponible pour la mission (CV + diplômes + carte d'identité en cours de validité + preuve de disponibilité + attestation de travail).

➤ **Capacité financière :**

- Fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 ;
- Avoir accès à des financements tels que les avoirs liquides ou des lignes de crédit distinctement pour chaque lot, justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée au Bénin ou ayant un correspondant au Bénin à hauteur de :
 - Lot 1: sept millions (7 000 000) FCFA HT;
 - Lot 2 : quinze millions (10 000 000) FCFA HT ;
 - Lot 3 et 4 : quatre millions (4 000 000) FCFA HT ;

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

2. Les délais d'exécution sont les suivants :

Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4
04 mois	04 mois	2,5 mois	2,5 mois

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Service Logistique de la Croix-Rouge Béninoise, Email : passationdesmarches.crb@croixrougebenin.org et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la Croix-Rouge Béninoise sis à Porto-Novo, Rue 29, Djassin, ***tous les jours ouvrables de huit (08) heures 00 minute à douze (12) heures trente (30) minutes et de quatorze (14) heures 00 minute à dix-sept (17) heures trente (30) minutes, heure locale.***
4. **Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres complet (version électronique) après paiement d'une somme en espèces non remboursable de trente-cinq mille (35.000) francs CFA contre reçu au Secrétariat de la Croix-Rouge Béninoise sis à Porto-Novo, Rue 29, derrière le CEG DJASSIN**
5. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre originale sur clé USB et sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique.
6. **Les offres devront être déposées uniquement sous pli fermé au Secrétariat Général de la Croix-Rouge Béninoise du 25 Février 2026 au 11 Mars 2026 à 10 heures 30 minute au plus tard.** Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

7 9 W 8 R

7. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de Conférence de la Croix-Rouge Béninoise, sis à Porto-Novo, Rue 29, Djassin, le 11 Mars 2026 à partir de 11 heures 30 minutes.**

NB : les représentants des soumissionnaires doivent se munir d'une procuration délivrée par le premier responsable de l'entreprise et de leur carte d'identité pour en avoir la qualité.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1 : cent vingt-cinq milles (125 000) FCFA HT ;
- Lot 2 : cent quatre-vingt-dix milles (190 000) FCFA HT ;
- Lot 3 : soixante-cinq milles (65 000) FCFA HT ;
- Lot 4 : soixante milles (60 000) FCFA HT.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

9. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
10. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Porto-Novo, le 23 Février 2026



Dr Tranquillin YADOULETON
Secrétaire Général

7 4 3

9